

LA VENTILATION DES BATIMENTS D'ÉLEVAGE

Pour obtenir une ambiance de qualité dans un bâtiment d'élevage, il faut " de l'air sans courant d'air ". Ceci signifie que les ouvertures ventilantes doivent permettre en toutes circonstances, d'assurer un débit d'air minimal pour évacuer les gaz et la vapeur d'eau de la litière ainsi que la respiration des animaux.

Les ruminants sont sensibles aux courants d'air. Des vitesses d'air de 0,5 m/s pour les vaches laitières et les bovins adultes, sont les valeurs maximales acceptables en flux continu sur les aires de vie en période hivernale. La mise en pratique de cette recommandation nécessite de choisir un brise-vent adapté au bâtiment.

L'ambiance dans un bâtiment, dépend de plusieurs facteurs : le volume d'air, la ventilation, la température et l'éclairage.

courant d'air sur les animaux. Pour réduire la vitesse de l'air, les ouvertures sont bardées par des filtres brise-vent, des bardages en bois à claire-voie ou des tôles perforées.

Selon les modèles, les filets brise-vent ont des perméabilités différentes. Ils doivent faire l'objet d'un choix adapté à la situation. Ils seront nettoyés régulièrement pour garder toute leur efficacité.

Le bardage brise-vent en bois est une solution efficace, durable et esthétique.

Éléments de comparaison et critères de choix	Bois	Tôle		Filet brise-vent
		perforée	à ventelles	
Longévité	25 à 30 ans	Peu de références		12 à 15 ans
Protection contre la pluie	++	--	+	- (variable)
Luminosité	+	++	+	++
Résistance à l'empoussièrement	+	-	+	--
Facilité de pause	+	++	++	-
Insertion paysagère	++	=	=	=

● UN VOLUME D'AIR SUFFISANT

Le volume d'air par animal est un élément incontournable pour réussir une bonne ambiance. Il varie en fonction de l'âge de l'animal et doit être adapté au fonctionnement du bâtiment.

● VITESSE D'AIR

Le renouvellement de l'air est indispensable pour évacuer l'humidité. Ce renouvellement doit se faire sans courant d'air.

● RENOUVELLEMENT DE L'AIR

La ventilation est assurée le plus souvent de façon naturelle (ventilation statique), grâce à des ouvertures dont les surfaces d'entrée d'air font l'objet de recommandations. Les surfaces sont variables en fonction de l'âge de l'animal et du type de bâtiment. Il est parfois nécessaire de créer des bouches d'aération et cheminées, voire d'abattre un mur pour mettre à la place une cloison à claire-voie.

● ENTRÉE D'AIR

Ces ouvertures devront être placées à au moins 2 m du sol, afin d'assurer une entrée d'air permanente sans risque de

● SORTIES D'AIR

Les sorties d'air chaud doivent se trouver dans les parties hautes du bâtiment. Les deux principaux systèmes de sortie d'air sont la cheminée et l'ouverture au faîtage.

● ÉCLAIREMENT ET ENSOLEILLEMENT

L'entrée du soleil dans le bâtiment favorise l'assimilation de la vitamine D et contribue à l'assèchement des bétons et litières. L'orientation à privilégier sera une ouverture en Est, Sud-Est.



Les fentes permettent la ventilation sur toute la surface de la toiture

La ventilation du bâtiment est un des points de la charte Cap sur l'Avenir ; en effet elle conditionne le bien-être des animaux mais aussi les conditions de travail du producteur ; elle ne doit donc pas être sous-estimée.